

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI
Cercle de Bandiagara
Commune rurale de Ondougou

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE ONDOUGOU

2006- 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Date de publication: novembre 2006

PREMIERE PARTIE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis des décennies notre pays connaît fréquemment des crises alimentaires causées par le déficit ou la mauvaise répartition des pluies dans l'espace, le ravage des cultures par des déprédateurs, etc. Cette situation remonte en 1973. De cette date à maintenant, les populations souffrent d'insuffisance alimentaire liée à des causes citées ci-dessus. En plus de ces raisons que connaît tout le Mali, le Plateau Dogon, c'est à dire, le cercle de Bandiagara est défavorisé par la nature. Seulement 9% de la superficie du cercle sont cultivables. La commune de Ondougou défavorisée comme toutes les communes du cercle a vu la nécessité d'élaborer ce plan de sécurité alimentaire pour mieux sécuriser les populations dans le domaine alimentaire.

Objectifs de l'exercice : Chercher des voix et moyens pour contribuer à assurer la sécurité alimentaire dans la commune et donner une vision claire de sécurité alimentaire de la commune aux différents intervenants.

II. METHODOLOGIE

Principales séquences	Participants	Date	Durée
1. Formation des acteurs	Maires, les sous Préfets, secrétaires généraux, services techniques, chambre d'agriculture, représentant des commerçants, le syndicat des transporteurs, le CCC	25-26/09/06	2 jours
2. Information des communautés	Maire, secrétaire général, Sous Préfet, leaders communautaires, Organisations de la société civile		1 jour
3. Adoption du conseil pour le démarrage du processus	Elus communaux		1 jour
4. Etablissement de la situation de référence	Elus et CCC	-	-
5. Atelier de formation pour les modérateurs sur l'utilisation du guide méthodologique	CCC services techniques		2 jours
6. Formation des animateurs villageois	Animateurs villageois		2 jours
7. Collecte des données sur le terrain	Animateurs villageois et modérateurs	-	-
8. Synthèse des résultats du diagnostic	Sous, Préfet, CCC, Services techniques, animateurs villageois		2 jours
9. Organisation et animation de rencontre de synthèse communale	Elus, services techniques, leaders communautaires		2 jours
10. Formation des modérateurs et partenaires d'appui à l'étape planification	CCC et services techniques		1 jour
11. Organisation et modération des journées de planification	Modérateur		1 jr
12. Rédaction projet de PSA	Secrétaire général, CCC	-	1 jr
13. Restitution du projet de PSA auprès des communautés et élus	Elus, communauté		1 jour
14. Finalisation document PSA	CCC	-	3 jrs
15. Adoption du document PSA par les élus	Elus		1 jour

III. APERÇU SUR LA COMMUNE

1-1- Aperçu historique

1. Aperçu sur la Commune

1.1. Aperçu historique

L'ancien canton de Ondogou devenu une commune relevait de l'ancien arrondissement de Ningari, il en était Le secteur de développement selon le découpage des défunts comités locaux de développement. Le chef lieu de la commune est situé à Banakane, à environ 7km de Ningari. La commune est composée de 10 villages et de 3 hameaux de culture

La commune a peu bénéficié de l'appui des ONG et de l'état. Cependant, il faut signaler l'importance des contributions de ses ressortissants en Cote d'Ivoire et à Bamako dans le développement de la commune. La commune est jumelée avec la ville française de Maiche qui contribue beaucoup à son développement à travers l'appui en santé, en hydraulique, en éducation et environnement

1.2. Situation géographique

- Situation de l'environnement naturel

La commune d'Ondogou est située sur le plateau dogon. Elle est caractérisée par 2 saisons : une saison sèche de novembre à mai et une saison des pluies de juin à octobre. La pluviométrie annuelle varie entre 400 et 500m. . La végétation jadis abondante est réduite par la croissance démographique et l'extension de parcelle de culture sèche. Elle est composée d'arbres et d'arbustes. Les principales espèces sont le Lanea acida, le karité, le tamarinier, l'Adansonia digitata, l'Acacia albida, la liane goïne, les pommes cannelles. La faune est composée des reptiles, de rongeurs, de chats sauvages, hérissons, et des lièvres.

Les cours d'eau sont temporaires et alimentés seulement par les eaux de pluie

Les sols très pauvres sont sablo limoneux et rocheux. Leur pauvreté est dûe à la surexploitation et à la forte érosion hydrique

- Caractéristiques démographiques

La commune de Ondogou compte 5573 habitants en 2006. Cette population est composée de 2627 hommes et 2946 femmes.

Cette population est assez jeune et comme pour respecter la structuration nationale, elle est majoritairement féminine. La frange jeune et adulte de cette population n'échappe pas au phénomène migratoire, la grande majorité fait l'exode annuel qui devenait pluriannuel. Mais actuellement avec la grande sensibilisation des autorités communale et nationale, le phénomène commence à diminuer.

- Caractéristiques socio-économiques

L'économie de la commune repose principalement sur l'agriculture, l'élevage, , le commerce l'artisanat (bijouterie, poterie, broderie, confection de perles, des pagnes etc).

L'agriculture est de loin la principale activité. L'agriculture se pratique sur les terres sèches (mil, niebe, haricot et sorgho) et dans les zones inondées c'est à dire les mares et les plaines. La principale spéculation pour cette zone est le riz. La commune bénéficie de casiers rizières bien aménagées pour la culture du riz.

L'élevage est aussi important dans la commune. Il se fait selon 2 stratégies. D'abord, il y a la transhumance. Ceci concerne essentiellement les bovins. Les animaux quittent la commune au début de la saison à cause du manque d'eau. Ils passent un long séjour sur les inondées ou favorables et retournent pendant la saison des pluies pour consommer les pâturages locaux. Il y a la pratique sédentaire de l'élevage. Elle concerne les bœufs de labour et les petits ruminants. Ces animaux vivent

non loin des villages et se nourrissent dans les pâturages villageois ou au tourteau. Contrairement à l'agriculture, l'élevage bénéficie de certaines infrastructures. On peut citer entre autres 5 puits citernes. Le commerce est assez développé dans la commune mais est tributaire de Nigari. La commune a 2 marchés inter villageois. Le commerce dans la commune est beaucoup centré sur les céréales, surtout le mil et les autres produits de la l'agriculture, les produits de cueillette et les produits maraîchers surtout les oignons. Il existe 2 caisses villageoises.

Sur le plan de l'hydraulique, la commune n'est pas totalement démunie. Il y a en fait 5 puits citernes, 11 puits traditionnel, 2 fontaines et 2 barrages. Ces infrastructures sont largement en de ça des besoins de la commune. Il faut signaler que pendant la saison sèche, les animaux utilisent aussi les forages et les puits.

Pour le domaine de l'éducation, le système comprend 2 premiers cycles, 2 CED. La commune ressent véritablement le besoin dans le soucis de combattre l'analphabétisme qui fut soulevé comme un problème important dans la commune, des efforts sérieux doivent être entreprises pour agrandir la couverture scolaire, afin d'atteindre l'objectif un village une école ou un CED

Sur le plan sanitaire, la commune a , 1 dispensaire et 1 pharmacie. Le CSCOM est en négociation avec les partenaires. Malgré ce dispositif conforme aux normes techniques de couverture sanitaire de la commune, les populations ne sont pas satisfaites, elles réclament plus d'infrastructures et plus d'agent de santé.

Réseaux de transport et communication

La commune n'a que des pistes dont la plupart sont impraticables pendant la saison des pluies. La voie principale d'accès est accidentée et difficilement praticable. Il n'existe pas de moyen de communication ni de transport adéquat d'où l'enclavement de la commune. Les moyens de transport le plus développés dans la commune sont les charrettes. Ils servent aussi bien au transport des personnes que de marchandises. Ils servent aussi pour les travaux champêtres. Les communications sont assurées par le réseau administratif de commandement (RAC de la santé.)

- Organisation administrative

Créé par la loi n°0096-059 du 04 novembre 1996 portant création des communes, la commune de Ondogou est située en pleine pays dogon dans le cercle de Bandiagara, surtout à la limite avec le cercle de Koro. La commune de Ondogou est limitée au nord par la commune de Diamnati, au nord est par la commune de Mietoumou, au sud par les communes de Sangha et de Wadouba, à l'ouest par la commune de kende et à l'est par le cercle de koro.. Elle compte 10 villages et 3 hameaux de culture. L'organe délibérant composé de 11 conseillers communaux est dirigé par le maire assisté de 3 adjoints

1.4. Organisation institutionnelle

La gestion de la Commune Rurale de Ondougou est assurée par un conseil communal composé de 11 élus. L'organe exécutif, nommé bureau communal, est constitué du Maire et de 3 adjoints. Le bureau communal est appuyé par un secrétaire général et un régisseur. Les commissions de travail mises en place au sein du conseil communal fonctionnent de manière timide.

Le conseil communal, sous l'autorité du Maire, travaille en étroite collaboration avec le Sous Préfet. A la demande, le conseil sollicite l'appui du Sous Préfet et des services techniques déconcentrés présents sur la commune.

Les services techniques existants dans la commune sont celui santé, l'éducation.

II- SITUATION DE REFERENCE

2-1- Caractéristiques Physiques

La situation de référence du PDESC du Conseil de Cercle, et celle du PDESC de l'Assemblée Régionale, complètent celle de la commune pour la positionner dans son environnement géographique régional.

2.1. Caractéristiques physiques

2.1.1. Sols

Le sol est rocailleux et sablonneux par endroit.

2.1.2. Climatologie

La pluviométrie moyenne annuelle est 400-500 mm. Deux saisons principales caractérisent la commune : une sèche longue de 8 à 9 mois et l'autre pluvieuse longue de 3 à 4 mois. La température, dont la moyenne annuelle est de 29°C, peut atteindre 45°C au mois de mai.

2.1.3. Végétation

La situation de la Commune se dégrade clairement au fil des années, comme sur l'ensemble du cercle. Comme le notait déjà le Schéma Directeur de Développement du Plateau Dogon en 1993: « *Pendant les deux dernières décennies (donc depuis les années 1970), la pluviométrie de 550 mm a baissé jusqu'à 450 mm/an. Le climat qui était caractéristique pour la zone sahélo soudanaise est devenu sahélien.*¹. »

Par conséquent, la commune de Ondougou est désormais située dans la zone sahélienne. C'est le domaine de la savane herbacée. On y rencontre quelques grands arbres comme le baobab, le balanzan, le néré, etc..

2.14.. Environnement naturel et humain

L'environnement naturel connaît de plus en plus de dégradation. Cette dégradation est essentiellement due à l'érosion hydrique et l'érosion éolienne mais aussi un peu aux activités de l'homme.

Pour reprendre le Schéma Directeur de 1993, « *la présente sécheresse et la plus grande irrégularité des précipitations font diminuer la production agricole et sylvo-pastorale et augmenter la fragilité de l'écosystème.*³ »

Plus loin, le même schéma pointe durement la responsabilité des populations au niveau du Cercle dans l'anéantissement des animaux puisqu'il est écrit : « *La protection de la faune n'intéresse pas les Dogons. Presque tout le gibier a été tué par les braconniers. Il ne reste que quelques ongulés et chacals. Etant donné les traditions destructives quant à la préservation de la faune, la protection ne sera plus traitée dans ce rapport.*

C'est ainsi que la faune est constituée essentiellement dans la Commune de Ondougou des écureuil , pigeons, de perdrix, des , des lapins.

2.2. Caractéristiques démographiques et sociales

2.2.1. Répartition de la population par village, âge et par sexe (source DNSI recensement général de la population et de l'habitat 1998)

Dans la commune de Ondougou, la population est surtout jeune. Le taux de croissance est de 1,16 %.

¹ D'après Agro-Action Allemande (AHT-GMBH), *Développement Régional du Plateau Dogon – Schéma Directeur*, Rapport de synthèse, Ministère de l'Agriculture, Direction Nationale de l'Agriculture, 1993, p.12.

La commune connaît l'exode des jeunes vers les grandes villes du Mali et de la Côte d'Ivoire et des adultes dans le delta central du Niger, vers les pays arabes. L'exode des enfants, en particulier des filles, est en hausse.

2.2.2. Principales ethnies

La population est majoritairement Dogon dans la commune.

2.3. Caractéristiques économiques

2.3.1. Agriculture

L'économie de la commune est essentiellement basée sur l'agriculture qui produit mil, arachide, fonio, vouandzou, et légumes. La daba demeure le principal équipement de l'agriculteur pour qui la faible pluviométrie est une préoccupation et un handicap.

2.3.2. L'élevage

L'élevage est aussi une activité d'une grande importance pour l'économie de la commune. Sa pratique traditionnelle et extensive lui impose des limites. Cet élevage porte essentiellement sur les bovins, ovins, caprins, azins. La disponibilité de l'aliment pour le bétail n'est pas assurée de façon satisfaisante pour les éleveurs pendant les périodes sèches.

2.3.3. Commerce –échanges

Le commerce est pratiqué par quelques petits commerçants détaillants qui opèrent dans un cadre formel au côté de la grande majorité exerçant un commerce informel. Les échanges qui se font essentiellement au cours des marchés hebdomadaires des communes voisines de Ningari et de Mory : la commune ne dispose pas de marché fonctionnel. Les populations portent sur les produits agricoles, artisanaux, pour l'élevage, et autres articles divers importés, . Le marché le plus important de la commune est celui de Ningari.

Le marché de Ondougou dah marché n'est pas aménagé et ne fait l'objet d'aucune exploitation par la mairie.

2.3.4. Artisanat

Les principales activités artisanales sont le tissage de nattes en tige, le tissage d'étoffes, et la Teinture faites par les femmes du village de Konjougou

2.3.5. Mines et industrie

La commune pourrait mieux valoriser l'existence de quelques carrières qui assurent la matière première dans le domaine de la construction.

2.3.6. Forêts

La commune ne dispose pas de forêt proprement dite.

2.4. Caractéristiques socio-économiques et culturelles

2.4.1. Santé et eau potable

La couverture sanitaire reste faible dans la commune comme en témoignent les résultats du diagnostic villageois. Le CSCOM est la seule infrastructure sanitaire de la commune qui été ouvert en 2003. Le personnel est constitué d'un infirmier, d'une matrone un Gérant. L'équipement modeste est constitué

d'une moto, et d'un RAC. Les pathologies courantes sont les maladies diarrhéiques, le paludisme et les infections respiratoires aiguës.

La couverture en eau potable est très loin d'être satisfaisante malgré l'existence de quelques puits à grand diamètre dans la commune (le diagnostic villageois a fait ressortir des demandes de puits à grand diamètre).

2.4.2. Education formation

La commune dispose de 2 premiers cycles et de trois salles de second cycle non fonctionnel

Tableau des effectifs 2004-2005 :

2.4.3. Sécurité alimentaire

La pauvreté régulière des campagnes agricoles dans la zone est liée à la dégradation et la pauvreté des sols, à l'irrégularité de la pluviométrie, à la présence fréquente de déprédateurs (sautoriaux, chenilles, coléoptères) et au faible niveau d'équipement des agriculteurs. La vulgarisation de nouvelles techniques culturales intensives permettant en partie d'assurer la couverture alimentaire des populations constitue une préoccupation de plus en plus forte pour les autorités communales.

Solutions communément adoptées sur le Plateau, la réalisation de micro barrages pour le développement du maraîchage et la mise en place de banques de céréales seraient en partie une solution à cette situation.

2.4.4. Art - culture - sport et tourisme

Ces secteurs ne sont pas encore exploités et les autorités communales gagneraient à y réfléchir.

2.5. Infrastructures et équipements collectifs existants

2.5.1. Routes et moyens de transports

Deux routes principales traversent la commune : Il existe de nombreuses pistes à praticabilité permanente ou saisonnière, parfois en dégradation, qui relient les différents villages.

Les principaux moyens de transport les motos, les vélos, les charrettes.

2.5.2. Moyens de communication

La communication est essentiellement assurée aux moyens d'un RAC : le RAC de la santé situé au niveau du CSCOM, . La couverture audiovisuelle de la zone n'est pas assurée par la télévision nationale. Ni la téléphonie fixe, ni le réseau de téléphonie mobile ne touche la zone de Ondougou.

2.5.3. Eau

Les 2 barrages et les quelques puits et mares qui existent ne couvrent pas le besoin en eau à vocation agro-pastorale.

Malgré la présence de puits à grand diamètre, la couverture en eau potable est encore loin d'être assurée pour la population (en considérant simplement la base de 400 hab pour un point d'eau potable). Quant à l'électricité, elle n'existe pratiquement pas dans la commune.

2.5.4. Equipements marchands

La commune ne dispose pas de marchés fonctionnel ni de magasins appropriés.

2.6. Orientations générales d'aménagement et de développement

2.6.1. Atouts / potentialités

Pour son développement, la commune de Ondougou pourrait s'appuyer sur les atouts suivants :

- présence de bras valides et savoir-faire
- présence d'un nombre important de bêtes
- l'artisanat le tourisme , la valeur culturelle
- présence de quelques fruits
- présence de 2 barrages

2.6.2. Les contraintes

Ce qui pourrait entraver le développement de la commune:

- irrégularité de la pluviométrie
- dégradation et pauvreté des sols
- insuffisance de pistes, et dégradation des pistes existantes
- enclavement de la commune
- taux élevé d'analphabétisme
- faiblesse de la couverture sanitaire
- insuffisance d'eau potable et d'eau à vocation agro-pastorale

2.6.3. Les opportunités de développement

La commune pourrait profiter des relations de bon voisinage qui existent entre les différentes populations au sein de la commune et avec les populations des communes voisines.

Cette première partie a fait l'état de diagnostic territorial de Ondougou en terme d'aperçu, de situation de référence, des contraintes et des potentialités de la commune.

La seconde partie présente les axes prioritaires de développement de la commune de Ondougou qui sont ressortis lors de la journée intercommunautaire et de l'atelier de planification.

DEUXIEME PARTIE

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE : ONDOGOU

I. PLAN D' ACTIONS

- **OBJECTIFI GENERAL :Contribuer à subvenir aux besoins alimentaires des populations.**

PILIER	CONTRAINTES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	INTERVENANTS	RESPONSABLES
DISPONIBILITE	insuffisance de terres cultivables	augmenter le revenu agricole de la population	micro barrages construits parcelles exploitées pour le maraîchage	construction des micro barrages pour le maraîchage	Elus population, PRBP Etat	Maire
	dégradation des terres cultivables	sauvegarder les terres de cultures	diguette construite	construction des diguettes anti érosives	Elus population, APH,PASAOP, chambre d'agriculture	
		faciliter l'approvisionnement des populations en intrants agricoles	magasin construit	construction d'un magasin d'intrant agricole	elus population, APH.YAGTU, chambre d'agriculture jumelage	
	Insuffisance de pluie	Couvrir les besoins en eau des cultures	Quantité de pluie suffisante	provocation de pluies artificielles		
magasin approvisionné			approvisionnement du magasin en intrants agricoles	molibemo, APH, YAGTU, élus ,population Etat0		

II. PLAN D' ACTIONS (suite)

PILIER	CONTRAINTES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	INTERVENANTS	RESPONSABLES
ACCESSIBILITE	enclavement de la commune	désenclaver la commune	pistes aménagées	aménagement des pistes	élus, population PRBP, ANICT Etat	Maire
UTILISATION	méconnaissance des notions de rations et de nutriments par les ménagères	donner des notions	former des animatrices	formation des animatrices villageoises	élus, YAGTU, PAM	
STABILITE	insuffisance de banques de céréales	faciliter l'approvisionnement des populations en denrées alimentaires	banques de céréales construites	construction des banques de céréales	Elus, population, Etat, ANICT, Molibemo, PAM, YAGTU	Maire
				Approvisionnement des banques de céréales	Elus, Etat,	
		renforcer les capacités des comités de gestion	comités de gestion formés	formation des comités de gestion	Elus, Etat, Molibemo	

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE :ONDOGOU

II. EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)

PILIER	ACTIVITES	INDICATEURS	COUT TOTAL	COUTS PAR AN					LOCALISATIONS
				1	2	3	4	5	
DISPONIBILITE	1.Construction des micro barrages pour le maraîchage	Nombre de barrages construits	200 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	10 villages
	2.Construction des diguettes anti érosives	Nombre de m de diguettes construit	10 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	Tous les villages
	3.Construction d'un magasin d'intrant agricole	Magasin construit	9 000		9000				Ondogou-Da
	4.Approvisionnement du magasin en intrants agricoles	Magasin approvisionné	2 000	2 000					Ondogou-Da
	5. Provocation de pluies artificielle	Quantité de pluie suff							Etendues de la commune
ACCESSIBILITE	6.Aménagement des pistes	Nombre de pistes aménagées	720 000	700 000	5 000	5 000	5 000	5 000	.Ondogou-Da-Ningari .Ondogou-Da-Dimbili .Ondogou-Da-Komoga .Ondogou-Da-Indel
UTILISATION	7.Formation des animatrices et animateurs villageois	Nombre d'animatrices et animateurs formés	1 250	1 000		250			Ondogou-Da
STABILITE	8.Construction des banques de céréales		9 000		9 000				Guinékinda
	9.Approvisionnement des banques de céréales	Nombre de banques approvisionnées	12 000	6 000	6 000				Ondogou-Da Guinékinda
	10.Formation des comités de gestion	Nombre de comités formés	800	400	400				Ondogou-Da Guinékinda
TOTAL			964 050	751 400	71 400	47 250	47 000	47 000	

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE :ONDOGOU

III. PLAN DE FINANCEMENT (en milliers de FCFA)

PILIER	ACTIVITES	COUT TOTAL	COUTS PAR SOURCE DE FINANCEMENT					
			COMM U	ETAT	ANICT	PTF	POPULAT	AUTRES
DISPONIBILITE	1.Construction des micro barrages pour le maraîchage	200 000	5 000	5 000	120 000	65 000	5 000	-
	2.Construction des diguettes anti érosives	10 000	-	-	-	9 000	1 000	-
	3.Construction d'un magasin d'intrant agricole	9 000	450	-	-	8 100	450	-
	4.Approvisionnement du magasin en intrants agricoles	2 000	40	-	-	1 960	-	-
	5. Provocation de pluies artificielle	-	-	-	-	-	-	-
ACCESSIBILITE	6.Aménagement des pistes	720 000	14 400	36 000	216 000	273 600	36 000	144 000
UTILISATION	7.Formation des animatrices et animateurs villageois	1 250	375	-	-	875	-	-
STABILITE	8.Construction des banques de céréales	9 000	450	-	-	8 550	-	-
	9.Approvisionnement des banques de céréales	12 000	240	2 400	-	9 360	-	-
	10.Formation des comités de gestion	800	80	-	-	720	-	-
Total		964 050	21 035	43 400	336 000	377 165	42 450	144 000

2. Stratégie de mobilisation financière

La commune rurale de Ondougou à l'instar des autres communes du cercle connaît de grosses difficultés de trésoreries pour assurer le financement de son développement. Les ressources financières demeurent la TDRL, la Dotation à la décentralisation et le FICT.

Il faut signaler l'apport de la coopération décentralisée (**Maïche : ville française**) dans les domaines comme :

- l'éducation**
- la santé**
- l'hydraulique**
- l'environnement**

Ici, la stratégie repose essentiellement sur la sensibilisation des citoyens de la commune afin que ces derniers s'acquittent de leurs impôts et taxes. Le conseil communal va aussi sensibiliser les bénéficiaires des projets inscrits dans le plan afin qu'ils respectent leurs engagements par rapport à leur participation financière dans la réalisation de ces projets.

Pour ce qui est des ressources de l'Etat et des autres partenaires, les contacts et les négociations entamées vont se poursuivre.

Les ressources locales mobilisées serviront de garantie pour la mobilisation des autres ressources (Etat ANICT, ONG, Coopération décentralisée...). La commune pourrait aussi compter sur d'éventuels dons et legs et autres subventions.

3. Stratégie de mobilisation sociale autour des objectifs du plan

Les autorités communales vont s'appuyer sur la participation en nature et/ou en espèce des communautés dans la mise en œuvre des projets. Les autorités communales comptent s'investir afin que la participation souhaitée autour des objectifs du plan soit à la satisfaction de tous. L'IEC, la responsabilisation, et le partenariat seront privilégiés pour que cette mobilisation sociale soit effective.

4. Stratégie de mobilisation des partenaires

La commune ne dispose pas des moyens financiers pour parvenir à la concrétisation, seule, du PSA. Dans l'objectif de mobiliser les partenaires au développement de la commune, le Conseil Municipal veillera donc à diffuser le document une fois validé.

Mis à part la mobilisation potentielle de partenaires pour la réalisation de projets contenus dans le PSA, la diffusion du document permettra aussi à l'ensemble des acteurs voulant intervenir sur le territoire communal de mettre leurs projets en cohérence avec les objectifs du PSA.

5. Mécanisme de suivi-évaluation

Améliorer les capacités d'action de la commune est un processus continu. Pour veiller à ce que ce travail permanent s'effectue, il faut suivre et évaluer la mise en œuvre du plan de développement de la commune. En organisant un suivi effectif et sérieux des activités programmées, la commune fera un saut qualitatif important dans son propre fonctionnement et son approche des enjeux communaux.

Action 1 : suivi –évaluation régulière du plan

Résultats attendus : le plan a été suivi et évalué